

## **PROGRAMME INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES**

Les cours de préparation à l'examen du CRFPA commencent en janvier et se poursuivent jusque début juillet. Les cours sont programmés sur l'EDT au fur et à mesure de l'année.

### **NOTE DE SYNTHÈSE**

Obligatoire pour tous. Épreuve de 5h  
8 entraînements suivis de 2h de correction

### **MATIÈRES JURIDIQUES CRFPA**

#### **Droit des obligations**

Obligatoire pour tous. Épreuve de 3h. Nature de l'épreuve : cas pratique

- Contrats et autres sources des obligations
- Responsabilité civile délictuelle
- Régime général de l'obligation
- Preuves

#### **Matières juridiques de droit substantiel**

Une matière au choix de l'étudiant. Durée de l'épreuve 3h. Nature de l'épreuve : cas pratique

#### **Droit civil**

- Biens
- Sûretés : cautionnement, hypothèques, gages, nantissements, privilèges et droit de rétention
- Famille
- Régimes matrimoniaux
- Contrats spéciaux : vente, mandat, entreprise, prêt et bail

#### **Droit des affaires**

- Commerçants et sociétés commerciales
- Fonds de commerce
- Opérations bancaires
- Droit des procédures collectives

#### Droit social

- Droit du travail
- Droit de la protection sociale : régime général
- Circulation et détachement des travailleurs salariés dans l'espace de l'UE

#### Droit pénal

- Droit pénal général (y compris le régime de l'enfance délinquante).
- Droit pénal spécial : infractions contre les personnes, contre les biens, contre la nation, l'Etat et la paix publique.
- Droit pénal des affaires : abus de bien sociaux, banqueroute, délit d'initié et pratiques commerciales trompeuses.

#### Droit administratif

- Droit administratif général
- Droit administratif spécial : fonction publique d'Etat, droit des travaux publics, contrats et marchés publics et droit des étrangers

#### Droit international et européen

- Droit international privé
- Droit du commerce international
- Droit de l'Union européenne

#### Droit Fiscal

- Les sources du droit fiscal (sources nationales, sources internationales et communautaires).
- L'imposition du résultat des entreprises (la classification fiscale des sociétés et des groupements, la détermination du résultat imposable des sociétés, l'imposition des résultats dans les groupes de sociétés).
- L'imposition du chiffre d'affaires de l'entreprise (le champ d'application de la TVA, la TVA exigible et la TVA déductible)
- L'imposition du revenu et du patrimoine des personnes physiques (l'impôt sur le revenu, l'imposition du patrimoine).
- Contrôle et contentieux fiscal (le contrôle fiscal, les recours du contribuable).

***Les matières juridiques comprennent 4 modules. Un module correspond à 1 entraînement suivi de 2h de correction et de 2h d'actualisation dans la matière.***

### **Procédures**

En fonction du choix de la matière substantielle. Durée de l'épreuve 2h. Nature de l'épreuve non précisée

#### Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends

- Procédure civile
- Modes amiables de résolution des différends
- Procédure civile d'exécution

#### Procédure pénale

- Procédure pénale
- Droit de l'exécution des peines

#### Procédure administrative contentieuse

- Compétence
- Recours
- Instance

***Les Procédures comprennent 4 modules. Un module correspond à 1 entraînement suivi de 2h de correction.***

### **GRAND ORAL**

Préparation 1h. Présentation 15 min. Entretien 30 min

#### Libertés et droits fondamentaux

- Culture juridique générale
- Origine et sources des libertés et droits fondamentaux
- Régime juridique des libertés et droits fondamentaux
- Principales libertés et les principaux droits fondamentaux

**24h CM**

### **ANGLAIS**

Préparation 15 min. Présentation et entretien 15 min.

**16h TD**